

SUIVI ET EVALUATION DES TECHNIQUES DE MOBILISATION DU BOIS

2

Cadre conventionnel

Sous programme 1 : Offrir un lieu de concertation permanente.

Cadre financier

Convention Interrégionale pour le développement des Alpes

Coût : 79 955 €

Financement : Région / Etat (FNADT) / COFOR

Contexte général

Les entreprises d'exploitation forestière sont, dans le contexte économique actuel, de plus en plus contraintes à des gains de productivité. A cette situation viennent parfois s'ajouter des difficultés pour trouver de la main d'œuvre qualifiée pour les travaux d'abattage. Ceci contraint les entreprises à s'équiper de machines d'exploitation forestière au risque de voir des emplois ruraux disparaître.

Contexte régional

Les caractéristiques des forêts de montagne et méditerranéenne ne semblent pas propices au premier abord à la mécanisation de l'abattage (relief difficile, période d'intervention limitée : climat, incendies de forêt...). Toutefois l'acquisition récente de plusieurs abatteuses par des entreprises de la région ayant parfois été soutenues financièrement, marque la volonté des exploitants forestiers d'évaluer dans leur organisation. Ce changement ne peut s'opérer sans répercussions d'ordre financier ou technique au niveau de la gestion forestière et de la mobilisation des bois. La démarche d'équipement en câble de débarbage est également une nouveauté qui s'est concrétisée pour la première fois dans les Alpes Maritimes.

Objectifs

- Soutenir les entreprises d'exploitation forestière dans leur projet de modernisation et d'adaptation à de nouveaux débouchés.
- Accroître la mobilisation du bois par une rationalisation des techniques. Rappelons que le taux de prélèvement dans la région est particulièrement bas et que la reprise des ventes post-tempête n'est pas effective 3 ans après.

Conditions de déroulement

Mécanisation :

Suivis de chantiers avec relevé chronométrés permettant :

- de déterminer le rendement de ce type de machine par type de peuplement en identifiant, les principaux handicaps rencontrés ;
- de mettre en évidence l'importance du marquage des éclaircies en prévision d'un abattage mécanisé ;
- d'évaluer, au regard du déplacement à effectuer, l'opportunité que présente cette opération pour la mobilisation supplémentaire de petites coupes qui ne le seraient pas dans le cadre d'une exploitation manuelle ;
- d'évaluer la réduction de main d'œuvre qu'entraîne l'acquisition d'une machine au regard de la ressource supplémentaire mobilisée ;
- d'estimer les conséquences de l'abattage mécanisé sur l'amélioration du tri des produits.

Débardage par câble :

Suivis de chantiers avec relevés chronométrés permettant :

- de déterminer le rendement de ce type de machine par type de peuplement en identifiant les principaux handicaps rencontrés ;
- de déterminer en quoi cette technique permettrait d'accroître la mobilisation des bois de montagne ;
- d'évaluer l'impact environnemental de cette technique.

Résultats attendus

Mécanisation :

Lancer le débat entre les propriétaires, gestionnaires et exploitants sur les opportunités de ce type d'exploitation, afin de concourir à la prise de mesures permettant de réduire les facteurs limitants le développement de l'exploitation mécanisée.

Débardage par câble :

Diffusion d'une méthode permettant d'accroître la mobilisation en montagne par une maîtrise des coûts en limitant l'impact environnemental des coupes.